

Le Collège national des gynécologues conteste les annonces de la ministre de la santé sur l'IVG

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 17 octobre 2019

Source [Le Salon Beige]

Cinq mesures ont été annoncées fin septembre par le ministre de la Santé, Agnès Buzyn, pour améliorer l'accès à l'avortement, avec notamment un élargissement de l'IVG instrumentale aux sages-femmes dans les centres de santé.

Le Pr Israël Nisand, président du Collège national des gynécologues et obstétriciens français ([CNGOF](#)) s'insurge considérant qu'elles n'ont pas la formation chirurgicale nécessaire. Interrogé par [Medscape](#), il juge ces « mesures surprenantes et inadaptées » et considère que, pour répondre à la problématique de l'accès – qui selon lui ne relève plus des réticences des médecins –, le gouvernement devrait plutôt s'inquiéter des maternités en souffrance et du sous-effectif chronique, susceptible d'entraîner de la maltraitance.

« Je m'étonne de voir de telles mesures annoncées par le Ministère alors que, ni le CNGOF, ni a priori les autres sociétés savantes n'ont été sollicitées en amont. »